

Relations et qualité de vie

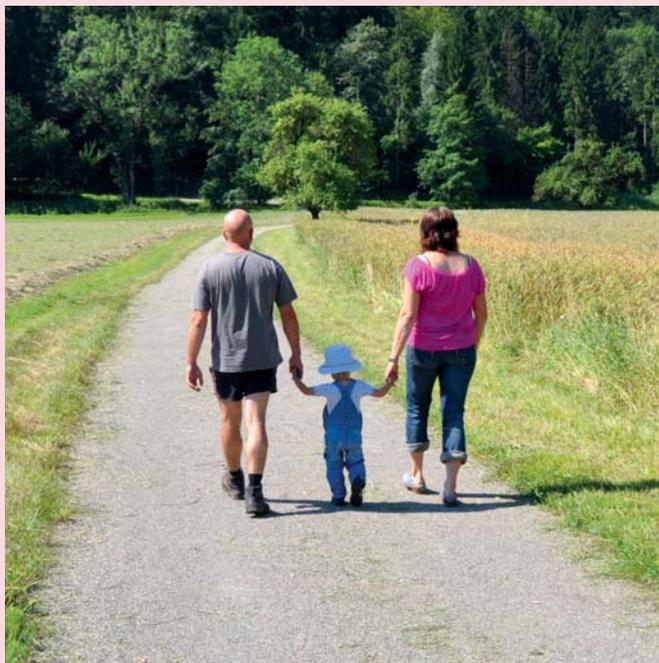
Vivre et travailler ensemble dans l'agriculture est un grand défi. Le présent aide-mémoire vise à conforter, encourager et soutenir les paysannes et les agriculteurs dans le processus de partenariat.

Sommaire

Vivre et travailler dans une exploitation agricole	1 – 3
Chercher le dialogue et s'attaquer aux situations de conflit	3
Equilibre et travail sur la relation	4

Impressum

Editeur	AGRIDEA Jordils 1 CH-1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 F +41 (0)21 617 02 61 www.agridea.ch
Auteur-e-s de la 1 ^{ère} édition	Rita Helfenberger und Irmgard Hemmerlein, AGRIDEA
Auteur-e-s de la 2 ^e édition	Rita Helfenberger, Irmgard Hemmerlein, Ueli Straub, AGRIDEA
Expert-e-s de la 2 ^e édition	Dr. jur. Esther Lange-Naef, avocate, Winterthur; Anne Challandes, avocate et paysanne, Fontainemelon
Layout	Michael Knipfer, AGRIDEA



Qu'entend-t-on par partenariat ? Dans notre culture, la société et la politique considèrent que l'idée de partenariat fait partie intégrante de l'union conjugale et de la communauté de travail. Depuis 1981, les femmes et les hommes sont égaux dans la Constitution fédérale. La vie en partenariat présuppose d'être attentif, respectueux, d'accorder sa confiance et de fixer des règles claires. L'objectif est une relation d'égal à égal entre deux ou plusieurs personnes. Ces relations ne sont pas figées, elles évoluent et se développent, elles nous arment pour les défis de la vie, qu'ils soient professionnels ou privés. Dans un partenariat, les avis peuvent diverger. Il ne s'agit pas, pour une personne ou un groupe, de s'adapter à l'autre : chacun a ses droits et ses devoirs. Il est possible de cultiver ses points communs et ses différences. Les problèmes sont abordés de façon ouverte et la recherche de solution se fait ensemble. Dans les situations complexes ou dans les cas d'urgence, il est possible de faire appel à une aide professionnelle. Ces principes sont aussi mentionnés dans le droit matrimonial (art. 159, al. 2, 159, al. 3, 163, al. 2 CC).

Vivre et travailler dans une exploitation agricole

La répartition du travail entre les partenaires est aussi possible dans une exploitation agricole. Dans l'agriculture en particulier, la famille doit se préoccuper des relations entre les générations et entre les exploitations.

L'engagement du mari et de la femme est essentiel pour que l'exploitation familiale fonctionne bien. Aujourd'hui encore, le sexe et l'âge déterminent le partage des tâches entre la paysanne et l'agriculteur. Selon une enquête de Agroscope Tänikon (2011) sur

la situation des femmes dans l'agriculture, la paysanne travaille en moyenne à 41 % dans l'exploitation/dans son activité extérieure et à 59 % pour le ménage et la famille. L'agriculteur ne consacre, quand à lui, que 6,8 % de son temps de travail au ménage et à la famille. En général, la paysanne ne reçoit pas de salaire pour son travail, qui serait déclaré à l'AVS et qui lui garantirait des prestations des assurances sociales. Les femmes et les mères manquent donc souvent de reconnaissance sociale et de sécurité financière. Il faut souligner il n'y a pas que dans le monde agricole que les soins au ménage et à la famille, ainsi que le travail dans l'exploitation du partenaire, ne sont pas indemnisés. Les femmes restent ainsi invisibles sur le plan économique.

Plusieurs possibilités s'offrent aux paysannes et aux agriculteurs qui souhaitent établir un partenariat :

- Partager les tâches relatives au ménage, à la famille et à l'exploitation.
- Verser un salaire à la paysanne pour son travail ou la déclarer comme indépendante.
- Mieux protéger le conjoint (la paysanne) par un pacte successoral et / ou un contrat de mariage.

Partage du travail entre les partenaires

Si le mari est responsable de certaines tâches du ménage et des soins aux enfants/aux parents, la paysanne a plus de marge de manœuvre pour son travail au sein de l'exploitation ou à l'exté-



rieur. Elle peut ainsi être également active dans les organisations politiques et professionnelles et mettre son savoir et son expérience au service de la communauté. Grâce à cela, elle contribue de façon essentielle à une société de partenariat et d'égalité. A l'inverse, l'agriculteur peut construire une relation plus profonde avec ses enfants. La compréhension et la reconnaissance du travail domestique et des soins à la famille s'en trouvent améliorées. D'autre part, les activités et les responsabilités de la

Comparaison entre le modèle de partenariat et le modèle patriarcal

Les modèles de partenariat pour la famille, la société, l'église et la politique sont récents. Le modèle patriarcal a dominé notre culture pendant des siècles. Les comparaisons ci-après illustrent le fonctionnement d'une exploitation agricole familiale pour les deux modèles. La réalité présente en général aujourd'hui une forme hybride.

	Modèle de partenariat	Modèle patriarcal
Rôle et statut juridique paysanne/agriculteur	La paysanne et l'agriculteur dirigent l'exploitation ensemble et/ou ont chacun leur domaine de responsabilité dans l'exploitation.	L'agriculteur est chef d'exploitation. La paysanne travaille sans salaire. L'homme dirige/la femme suit les décisions.
Motivation pour la répartition du travail	Les besoins individuels et les capacités de la paysanne et de l'agriculteur sont pris en compte.	Partage des rôles selon le sexe.
Activité accessoire	Alternative choisie en connaissance de cause pour la paysanne ou l'agriculteur.	Nécessaire d'un point de vue économique pour l'agriculteur, moins souhaitable pour la paysanne.
Soins au ménage	La paysanne et l'agriculteur se sentent tous deux concernés et accomplissent ce travail.	Travail des femmes.
Prise en charge des enfants	La paysanne et l'agriculteur se sentent tous deux concernés et accomplissent ce travail.	Travail des femmes.
Coopérations	Souhaitable au sein de l'exploitation et/ou entre les exploitations.	Peu souhaitable au sein de l'exploitation et/ou entre les exploitations.
Revenu/fortune	L'égalité entre la paysanne et l'agriculteur est évidente: salaire déclaré à l'AVS ou partage des revenus.	Paysanne sans revenu. Pas d'indemnités pour les soins au ménage, à la famille et le travail dans l'exploitation. Le revenu issu de l'agriculture est tout entier celui de l'agriculteur.
Communication/règlement des conflits	Processus réalisé volontairement.	Pour la paix du ménage, mieux vaut se taire et prendre sur soi.
Succession dans l'exploitation	Souhaitée mais non obligatoire.	Obligatoire.
Temps libre/vacances	Essentiel pour soi, pour le couple et pour la famille.	Peu important.
Politique	L'agriculteur et la paysanne sont responsables vis-à-vis de l'extérieur.	Une affaire d'hommes.

paysanne dans l'exploitation lui permettent de mieux concevoir la situation de son partenaire. Le couple peut alors discuter des objectifs de l'exploitation familiale, les mettre en œuvre et se soutenir mutuellement en apportant des idées et de l'énergie. Selon la situation familiale et l'intérêt manifesté par les époux, le partage des tâches familiales et domestiques peut varier fortement. En général, il est judicieux d'aborder les questions du partage des tâches avant de vivre ensemble et de se marier. Il s'agit de choisir un rôle en connaissance de cause, quelle que soit la tradition ou la tendance actuelle. Quelques conseils :

- Prendre régulièrement le temps de parler de ses joies, de ses soucis, de ses attentes et pour échanger des informations et poser des questions (cela vaut pour les relations entre conjoints, entre générations et entre associés).

Chercher le dialogue et s'attaquer aux situations de conflit

La vie en partenariat nécessite du temps et présuppose quelques capacités de départ. Femmes et hommes, jeunes et vieux, chacun a ses intérêts et ses idées propres, qui influencent son attitude. Les différences d'opinion sont totalement normales, mais elles peuvent déstabiliser ou être comprises comme des critiques. La vie en communauté se base sur le respect, l'ouverture à d'autres opinions, d'autres expériences et d'autres valeurs, ainsi que sur une véritable capacité d'écoute et de questionnement pour comprendre l'autre. Lors des discussions, il s'agit en premier lieu de clarifier les divers points de vue et les différentes attentes, et de mettre à jour les points communs. S'il est possible de trouver des solutions pour chacun sur les plans personnel, familial et professionnel, la motivation et la joie de vivre en sont sensiblement améliorées. Dans le cas contraire, les personnes concernées peuvent fortement en souffrir et se sentir seules. Une aide extérieure peut alors ouvrir la voie vers une solution.

Conseils dans les situations de conflit :

- Considérer les situations de conflit avec autant de distance que possible, faire la différence entre les faits et les personnes.
- N'entamer le dialogue qu'une fois les émotions apaisées, ne pas garder les choses pour soi.
- Discuter de ses états d'âme, de ses sentiments et de ses attentes : j'ai perdu confiance, je souhaite que, etc. Utiliser le « je ».
- Ecouter au lieu de chercher des contre-arguments. Poser des questions et reformuler pour être sûr de bien comprendre : que veux-tu dire, qu'entends-tu par cela ? Chercher à comprendre l'autre et ne pas juger son opinion.
- Respecter les objectifs et les valeurs de l'autre au lieu de vouloir les changer. Laisser une place aux différences.
- Chercher des solutions ensemble, en commençant par de petits pas : Que puis-je faire, que peux-tu faire ?
- Apprendre à gérer les incertitudes et les conflits : échanger avec des personnes extérieures, participer à des cours, lire des livres et surtout essayer de mettre à chaque fois en pratique les principes acquis en cas de conflit.
- Lorsque le dialogue est rompu : faire le premier pas malgré tout, de façon respectueuse, sans reproches.
- Aller chercher une aide extérieure au bon moment et le voir comme une force (voir l'encadré ci-dessous p.4 pour plus d'informations).

- Vérifier de temps à autre les objectifs, les rôles, les responsabilités, les tâches de chacun et le déroulement du travail, et, au besoin, procéder à des adaptations.

L'évolution toujours plus rapide dans l'agriculture et la société, ainsi que les exigences toujours plus pointues poussent nombre d'exploitants à leurs limites. Il est donc important de consacrer du temps à la détente. Un bon équilibre entre travail et loisir a un effet positif sur le moral (voir p. 4 de l'aide-mémoire).

Partenariat et coopération

Les familles paysannes qui travaillent en association savent à quel point il est important de se mettre d'accord sur l'attribution des responsabilités et des tâches. Elles connaissent aussi l'importance d'une communication respectueuse et d'une bonne gestion des conflits. La coopération permet en général d'améliorer la qualité de vie des familles impliquées. Elle laisse plus de place pour réaliser ses capacités et ses besoins. Les agriculteurs et les paysannes ont plus de temps pour eux, pour leur famille et pour réaliser leurs objectifs professionnels dans l'exploitation ou à l'extérieur. Les exploitations familiales ont beaucoup à apprendre des modèles de coopération !

Le partenariat intergénérationnel

Les jeunes paysannes ont souvent découvert le monde agricole dans leur enfance. Elles apportent aussi l'expérience acquise hors de l'agriculture par leur travail et leur indépendance. Elles développent leur propre conception de la vie et ont conscience de leurs besoins personnels. La répartition des rôles est souvent différente de celle de la génération précédente : l'agriculteur doit aussi consacrer du temps aux relations. La paysanne se voit de plus en plus comme un entrepreneur, elle est responsable d'une branche de l'exploitation, adapte la gestion du ménage selon sa situation, ou elle prend ses distances avec le monde agricole et se concentre sur une activité en dehors de l'exploitation. L'ancienne génération, quant à elle, a travaillé dur sur l'exploitation pendant 30 ou 40 ans et a fait des sacrifices. Compte tenu du positionnement différent des jeunes générations, elle peut se poser des questions : cela en valait-il la peine ou bien n'a-t-elle pas fait ce qu'il fallait ?

Il faut que les deux générations fassent preuve de compréhension mutuelle, sans quoi il ne leur sera pas possible de travailler et de vivre ensemble. Mettre sa confiance dans de jeunes mains en transmettant la responsabilité d'une exploitation constitue une étape décisive.



Equilibre et travail sur la relation

Les conseils ci-dessous permettent d'organiser son temps et d'améliorer sa satisfaction :



- Prendre du temps pour soi : être conscient de ses besoins et réaliser ses rêves.
- Prendre du temps pour l'autre, faire attention à lui, reconnaître sa valeur, être tendre et organiser des soirées, des week-ends et des vacances à deux.
- Entreprendre des activités en commun avec sa famille, ses parents, ses amis, ses voisins, ses collègues.
- Remercier l'autre de ses attentions.
- Indiquer les soirées libres et les loisirs dans l'emploi du temps. Garder le dimanche libre. Prendre conscience avec l'autre de ce qui nous aide à récupérer et à retrouver de l'énergie pour se sentir mieux.
- Rationaliser le travail et diminuer la charge en suivant des formations et des formations continues.
- Vérifier de temps à autre s'il y a un équilibre : Mon travail me motive-t-il ? Suis-je content-e de travailler ? Comment je me sens par rapport à la charge de travail ? Ai-je atteint mes limites ? Dois-je changer ou abandonner quelque chose ?

Informations complémentaires

- « Le couple dans l'exploitation agricole, Questionnaire sur des aspects personnels et relatifs à l'exploitation », AGRIDEA, 2013, 32 p., Fr. 6.– à commander chez AGRIDEA, 1001 LAUSANNE, 021/619 44 00, in-fo@agridea.ch; www.agridea.ch
- BODENMANN G., « Une vie de couple heureuse », éd. Odile Jacob, 2003, 196 p.
- PULVER I., « Stress à la ferme, surcharge de travail », dans Revue UFA 11/2007, téléchargeable sous www.paysannes.ch
- En cas de crise : Demandez de l'aide : centre de consultation familiale de la commune, paroisse, médecin etc.